RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00670
Numéro SIREN : 423 712 934
Nom ou dénomination : ABER-PROPRETE SAPHIR

Ce dépôt a été enregistré le 07/04/2017 sous le numéro de dépôt 3079

Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes : dépôt N°3079 en date du 07/04/2017 TIF

(Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 4 RUE HENRI POLLES 35136 ST JACQUES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 42371293400151 — Néant ☐ *

3079

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092016 Net 3	N-1 30092015 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 016	AG 6 016		
	Fonds commercial (1)	AH	271 011	AI	271 011	271 011
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	2 078	AQ 2 078		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 177 328	AS 916 421	260 907	258 147
	Autres immobilisations corporelles	AT	569 333	AU 412 577	156 756	171 719
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	19 758	BI	19 758	20 758
	TOTAL (II)	BJ	2 045 523	BK 1 337 092	708 432	721 635
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	30 119	BM	30 119	27 386
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 795 095	BY 142 229	2 652 866	2 539 027
	Autres créances (3)	BZ	1 005 506	CA	1 005 506	1 003 869
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 805 972	CG	1 805 972	1 471 440
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	25 924	CI	25 924	20 666
	TOTAL (III)	CJ	5 662 616	CK 142 229	5 520 386	5 062 388
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 708 139	1A 1 479 321	6 228 818	5 784 023

DÉPÔT DU 7 AVR. 2017 TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR 230 599

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....180....000.....)	DA	180 000	180 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	558 628	558 628
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	18 000	18 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 383 882	1 008 116
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	829 094	735 766
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 969 604	2 500 510
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 191	2 611
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	450 025	329 781
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 671 633	2 906 409
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	133 365	44 711
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 259 214	3 283 513
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 228 818	5 784 023

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 259 214	3 283 513
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

		Exercice N					Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	220 971	FB		FC 220 971	202 015
	Production vendue biens*	FD		FE		FF	
	Production vendue services*	FG	11 509 087	FH		FI 11 509 087	11 292 165
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	11 730 058	FK		FL 11 730 058	11 494 180
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP 104 479	85 128
	Autres produits (1) (11)					FQ 79	94
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 11 834 615	11 579 402
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU 381 868	468 154
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV (2 733)	(1 627
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW 1 309 910	1 200 205
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 407 146	351 089
	Salaires et traitements*					FY 7 049 550	7 009 013
	Charges sociales (10)					FZ 1 643 253	1 649 877
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA 250 934	244 676
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC 14 388	19 422
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE 20 676	16 297
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 11 074 992	10 957 107
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 759 623	622 295
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 1 757	52
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP 1 757	52
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV 1 757	52
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 761 380	622 347

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 332	110 501
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	11 575	19 447
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	19 907	129 948
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 526	25 806
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 186	10 020
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 712	35 826
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	10 195	94 122
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	95 573	118 482
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	(153 092)	(137 779
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 856 279	11 709 401
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 027 185	10 973 636
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	829 094	735 766

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	8 332	104 231
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	652	25 806
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1	52 942	50 741
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
INTERET SUR CTRL FISCAL	874	
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	8 186	11 575
SUR EXERCICES ANTERIEURS	652	8 332

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
REGUL PROV ALMA TAUX AT		1 694
REGUL COMPTES	652	4 338
EXTOURNES PROV AGEFIPH 0915		2 300

formulaire obligatoire (article 53 du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	277 027	KE	KF
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre — [Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui — [Dont Composants M1]	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — [Dont Composants M2]	KP	2 078	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — [Dont Composants M3]	KS	1 082 012	KT	KU 181 993
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *	KV	594	KW	KX
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	546 035	KZ	LA 60 162
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	20 001	LC	LD 4 761
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
	Avances et acomptes	LK		LL	LM
	TOTAL III	LN	1 650 721	LO	LP 246 916
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
	Autres participations	8U		8V	8W
	Autres titres immobilisés	1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	19 758	1U	1V
	TOTAL IV	LQ	19 758	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	1 947 505	ØH	ØJ 246 916

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW 277 027	1X 277 027
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH 2 078	MI 2 078
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ 86 677	MK 1 177 328	ML 1 177 328
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 594	MO 594
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP 61 081	MQ 545 117	MR 545 117
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS 1 140	MT 23 622	MU 23 622
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY		NG 148 898	NH 1 748 739	NI 1 748 739
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations	IØ		ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F 19 758	2G 19 758
	TOTAL IV	I3		NJ	NK 19 758	2H 19 758
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK 148 898	ØL 2 045 523	ØM 2 045 523

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 30092016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(6) AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	6 016	PF		PG		PH	6 016
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	2 078	PW		PX		PY	2 078
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	823 865	QA	179 233	QB	86 677	QC	916 421
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	62	QE	119	QF		QG	181
	Matériel de transport	QH	379 467	QI	69 120	QJ	52 895	QK	395 692
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	15 382	QM	2 461	QN	1 140	QO	16 704
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 220 855	QV	250 934	QW	140 712	QX	1 331 076
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	1 226 870	ØP	250 934	ØQ	140 712	ØR	1 337 092

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(7)

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	179 377	6U	14 388	6V	51 536	6W	142 229
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	179 377	TY	14 388	TZ	51 536	UA	142 229
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	179 377	UB	14 388	UC	51 536	UD	142 229
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	14 388	UF	51 536		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(8) DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	19 758	UV		UW	19 758
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	230 599		(0)		230 599
	Autres créances clients	UX	2 564 496		2 564 496		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	98 871		98 871		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	851 539		851 539		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	51 964		51 964		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 132		3 132		
	Charges constatées d'avance	VS	25 924		25 924		
	TOTAUX	VT	3 846 283	VU	3 595 926	VV	250 357
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(1) Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	3 034	3 034		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	450 025	450 025		
Personnel et comptes rattachés		8C	1 072 267	1 072 267		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	519 655	519 655		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	704 824	704 824		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	374 887	374 887		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	1 157	1 157		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	133 365	133 365		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	3 259 214	VZ 3 259 214		

RENVOIS
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice — VJ
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice — VK
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques — VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ABER-PROPRETE SAPHIR
Société à responsabilité limitée au capital de 180 000 euros
Siège social : 4 rue Henri Pollès, ZAC de Mivoie
35136 ST JACQUES DE LA LANDE
423 712 934 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 829 094 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 829 094 euros

A titre de dividendes aux associés ..... 400 000 euros
Soit 222,22 euros par part

Le solde, soit la somme de ..... 429 094 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 1 812 976 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 400 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende global	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement	Dividende par titre
30/09/2015	360 000 €	0 €	360 000 €	200,00 €
30/09/2014	220 000 €	0 €	220 000 €	122,22 €
30/09/2013	114 300 €	0 €	114 300 €	63,50 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

greffe

GORIOUX
FARO & ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Conseil Régional de Bretagne

S.A.R.L. ABER PROPRETE SAPHIR

4, Rue Henri Pollès
ZAC de Mivoie
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2016

S.A.R.L. ABER PROPRETE SAPHIR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la S.A.R.L. ABER PROPRETE SAPHIR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- La note « A – Règles et méthodes comptables » ; « a) Principes comptables appliqués » de l'annexe décrit les modalités d'évaluation des créances.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Quimper, le 03 mars 2017

Pour le commissaire aux comptes,
Gorioux Faro & Associés



Claude FARO

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2016

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 4 RUE HENRI POLLES 35136 ST JACQUES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 42371293400151 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092016 Net 3	N-1 30092015 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 016	AG 6 016		
	Fonds commercial (1)	AH	271 011	AI	271 011	271 011
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	2 078	AQ 2 078		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 177 328	AS 916 421	260 907	258 147
	Autres immobilisations corporelles	AT	569 333	AU 412 577	156 756	171 719
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	19 758	BI	19 758	20 758
	TOTAL (II)	BJ	2 045 523	BK 1 337 092	708 432	721 635
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	30 119	BM	30 119	27 386
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 795 095	BY 142 229	2 652 866	2 539 027
	Autres créances (3)	BZ	1 005 506	CA	1 005 506	1 003 869
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 805 972	CG	1 805 972	1 471 440
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	25 924	CI	25 924	20 666
	TOTAL (III)	CJ	5 662 616	CK 142 229	5 520 386	5 062 388
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 708 139	1A 1 479 321	6 228 818	5 784 023

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR 230 599

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N°000006 en Euros

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2016

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 180 000)	DA	180 000	180 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	558 628	558 628
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	18 000	18 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 383 882	1 008 116
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	829 094	735 766
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 969 604	2 500 510
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 191	2 611
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	450 025	329 781
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 671 633	2 906 409
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	133 365	44 711
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 259 214	3 283 513
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 228 818	5 784 023

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 259 214	3 283 513
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Dossier N°000006 en Euros

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2016

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	220 971	FB		FC	220 971	202 015
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	11 509 087	FH		FI	11 509 087	11 292 165
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	11 730 058	FK		FL	11 730 058	11 494 180
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	104 479	85 128
	Autres produits (1) (11)					FQ	79	94
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	11 834 615	11 579 402
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	381 868	468 154
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(2 733)	(1 627)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 309 910	1 200 205
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	407 146	351 089
	Salaires et traitements*					FY	7 049 550	7 009 013
	Charges sociales (10)					FZ	1 643 253	1 649 877
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	250 934	244 676
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	14 388	19 422
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	20 676	16 297
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	11 074 992	10 957 107
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	759 623	622 295
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 757	52
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 757	52
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 757	52
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	761 380	622 347

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIES

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Dossier N°000006 en Euros

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2016

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 332	110 501
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	11 575	19 447
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	19 907	129 948
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 526	25 806
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 186	10 020
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 712	35 826
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	10 195	94 122
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	95 573	118 482
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	(153 092)	(137 779)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 856 279	11 709 401
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 027 185	10 973 636
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	829 094	735 766

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	8 332	104 231
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	652	25 806
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1	52 942	50 741
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
INTERET SUR CTRL FISCAL	874	
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	8 186	11 575
SUR EXERCICES ANTERIEURS	652	8 332

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
REGUL PROV ALMA TAUX AT		1 694
REGUL COMPTES	652	4 338
EXTOURNES PROV AGEFIPH 0915		2 300

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

* Dossier N° 000006 en Euros

ANNEXE AU BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

A - REGLES ET METHODES COMPTABLES

a) Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

b) Les principes comptables appliqués par la société ABER PROPRETE SAPHIR sont principalement les suivants :

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

- Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	1 an
Installations techniques matériel et outillage	1 à 3 ans
Agencements divers	3 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	3 ans
Mobilier	10 ans

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs, toute obligation du Groupe à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Résultat exceptionnel

Les évènements dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

c) Changement de méthodes comptables

Néant.

B - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant

C – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIES

D - NOTES SUR LE BILAN

▪ BILAN ACTIF

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs en K euros	30/09/2015	Acquisitions	Diminutions	30/09/2016
Immobilisations incorporelles	277			277
Agencements des constructions	2			2
Installations techniques, mat. & outill. industriels	1 082	182	87	1 177
Installations générales agencements divers	1			1
Matériel de transport	546	60	61	545
Matériel de bureau et mobilier	20	5	1	24
Total	**1 928**	**247**	**149**	**2 026**

2. Fonds de commerce

Fonds commercial	Valeur brute	Amort/Prov.	Valeur nette	Taux
Fonds achetés	271		271	0
Fonds réévalués				
Fonds reçus en apport				
Total	**271**	**0**	**271**	**0**

3. Immobilisations financières

Valeurs en K euros	30/09/2015	Augmentations	Diminutions	30/09/2016
Prêts & autres immobilisations financières	20			20
Total	**20**	**0**	**0**	**20**

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

4. Amortissements et provisions

1. Amortissements

Valeurs en K euros	30/09/2015	Augmentations	Diminutions	30/09/2016
Immobilisations incorporelles	6			6
Agencements des constructions	2			2
Installations techniques, mat. & outill. industriels	824	179	87	916
Matériel de transport	380	69	53	396
Matériel de bureau et mobilier	15	2	1	17
Total	**1 227**	**251**	**141**	**1 337**

2. Provisions

Valeurs en K euros	30/09/2015	Dotations	Reprises	30/09/2016
Amortissements dérogatoires				
Total provisions réglementées	0	0	0	0
Pour impôt				
Autres provisions (Prud'hommes)	0	0	0	0
Total provisions pour charges	0	0	0	0
Sur stocks et en cours				0
Clients	179	14	52	142
Total provisions pour dépréciation	179	14	52	142
Total	**179**	**14**	**52**	**142**
- exploitation		14	52	
- financier				
- exceptionnel				

5. Créances

1. Etat des créances

Valeurs en K euros	Montant	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	20		20
Clients douteux	231		231
Autres créances clients	2 564	2 564	
Sécurité sociale et comptes rattachés	99	99	
Impôts sur les sociétés	852	852	
Taxe sur la valeur ajoutée	52	52	
Débiteurs divers	3	3	
Charges constatées d'avances	26	26	
Total	**3 846**	**3 596**	**250**

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

2. Charges constatées d'avance

Valeurs en K euros	Montant
Charges d'exploitation	26
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	0
Total	**26**

3. Produits à recevoir

Valeurs en K euros	Montant
CICE 2016	280
Régularisation taux AT	99
Clients, factures à établir	35
PAR cession QUAD	2
Fournisseurs, avoirs à receoir	1
Total	**417**

4. CICE

Le montant du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité des entreprises) acquis au titre de l'exercice s'élève à 371 K€. Il a été comptabilisé en soustraction de l'impôt sur les sociétés (compte 699100).
Le produit à recevoir a été constaté au même rythme que les versements des rémunérations éligibles (du 01 janvier au 30 septembre 2016) pour un montant de 280 K€.
La créance d'impôt du CICE au titre de l'année 2015 a été imputée en diminution de l'impôt dû, et dans le cas d'un solde résiduel, sur les versements ultérieurs d'acomptes d'impôt sur les sociétés.
Au cours de l'exercice, le CICE a servi à financer les efforts de l'entreprise en matière :

- D'investissement
- De formation
- De recrutement
- De couverture des besoins en fonds de roulement

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

▪ BILAN PASSIF

1. Capital social

Le capital social, soit 180 000 euros, est composé de 1 800 parts sociales de nominal 100 €.

2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres en K€	Montants
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	**2501**
Variation du capital	
Prime de fusion	
Résultat de l'exercice	829
Distribution de dividendes	-360
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	**2970**
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	**469**

3. Dettes

1. Etat des dettes

Valeurs en K euros	Total	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	3	3		
Fournisseurs et comptes rattachés	450	450		
Personnel et comptes rattachés	1 072	1 072		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	520	520		
Impôt sur les sociétés				
Taxe sur la valeur ajoutée	705	705		
Autres impôts et taxes	375	375		
Groupes et associés	1	1		
Autres dettes	133	133		
Produits constatés d'avance	0	0		
Total	**3 259**	**3 259**	**0**	**0**

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

2. Charges à payer

Valeurs en K euros	Montant
CET	115
Formation continue	98
Effort construction	54
Taxe d'apprentissage	60
Comité d'entreprise	33
Clients, avoirs à établir	59
Fournisseurs, factures non parvenues	41
Participation	96
Forfait social	19
Provision pour congés payés	446
Provision pour primes	98
Charges sociales sur provisions	130
Charges fiscales sur provisions	18
Total	**1 267**

3. Produits constatés d'avance

Néant

E – NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Ventilation du chiffre d'affaires

1. Répartition par secteur d'activité

Valeurs en K euros	Montant
Ventes de marchandises	221
Production de biens	
Production de services	11 509
Total	**11 730**

2. Répartition par zone géographique

Valeurs en K euros	Montant
France	11 730
CEE	
Hors CEE	
Total	**11 730**

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

2. Détail du résultat exceptionnel

Valeurs en K euros	Charges	Produits
Amendes et pénalités	1	
Cessions d'immobilisations	8	12
Régul honoraires Alma		2
Extourne Agefiph		2
Regul diverses	1	4
Total	**10**	**20**

F – AUTRES INFORMATIONS

1. Ventilation de l'effectif moyen

Cadres	7
Agents de maitrise	13
Employés	7
Ouvriers	303
Total	**330**

2. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

Données en K€	Global	Courant	Exceptionnel
RESULTAT COMPTABLE AVANT IMPOT ET PARTICIPATION	1 143	1 132	10
REINTEGRATIONS	1		1
DEDUCTIONS	540	540	
RESULTAT IMPOSABLE A 33 1/3	604	592	11
DETERMINATION ET VENTILATION DE L'IS			
- Impôt à 33 1/3 de l'exercice	201	197	4
- Impôt suite redressement	17	17	
- Impôt à 15 %			
IMPOT SUR LES BENEFICES	218	214	4
RESULTAT APRES IMPOT	925	918	7
PARTICIPATION DES SALARIES	96	96	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	829	823	7

GORIOUX - BARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIES

3. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Valeur en K euros	Montants concernant les entreprises	
Postes	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Autres dettes	1	
Clients	4	
Fournisseurs	114	

4. Engagement en matière de retraites

Le montant global des engagements retraite s'élève à 19 321 €.

Données en €

Tranche	Effectif	Indemnité à verser	Valeur probable	Valeur actuelle probable	Dette actuarielle
De 20 à 24 ans	1	6 239	574	367	16
De 25 à 29 ans	3	29 242	4 145	2 880	135
De 30 à 34 ans	5	57 766	9 479	6 875	1 053
De 35 à 39 ans	3	25 395	5 812	4 431	1 089
De 40 à 44 ans	5	67 107	18 313	14 561	3 620
De 45 à 49 ans	7	52 705	18 950	15 865	4 842
De 50 à 54 ans	3	22 291	9 881	8 641	3 652
De 55 à 59 ans	1	11 101	6 719	6 144	4 915

Hypothèses de calculs retenues

- Taux d'actualisation : 1 %.
- Augmentation annuelle des salaires : 1% constant pour les catégories cadres et non cadres.
- Départ en retraite prévu à l'âge de 65 ans pour les catégories cadres et non cadres.
- Taux de rotation : 5% constant pour les catégories cadres et non cadres.
- Taux de charges sociales patronales : 43 % pour les catégories cadres et non cadres.
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2010-2012.
- La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis.

Ces indemnités concernent les salariés administratifs.

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIES

5. Entité de la société établissant des comptes consolidés

Les comptes de la société ABER PROPRETE SAPHIR S.A.R.L. sont inclus dans les comptes consolidés de la société ABER S.A.S. par la méthode de l'intégration globale.

6. Litiges sociaux

Plusieurs litiges prud'homaux sont en cours au 30/09/2016. Les demandes des salariés s'établissement à une de somme globale de 123 K€. Compte tenu de l'état d'avancement de la procédure et au regard des éléments des dossiers, aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes au 30/09/2016 concernant ces litiges.

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS